



REINSCRIPTION AU PROGRAMME « JEUNES TALENTS MUSIQUE » 2024-2025

Les élèves « Jeunes Talents Musique » 2023/2024 qui souhaitent continuer dans le programme pour l'année scolaire 2024/2025 doivent présenter un bilan d'évaluation rédigé par le professeur de la discipline principale (formulaire joint).

Ils doivent également présenter leur travail lors d'une audition dont les conditions sont les suivantes :

- Niveau base : 2 à 3 pièces, d'une durée maximale de 15 mn ;
- Niveaux avancés I et II : 2 à 3 pièces, d'une durée maximale de 20 mn ;
- L'accompagnement est obligatoire pour les instruments qui le demandent.

Délai de réinscription : le 28 février 2024

Nom et prénom de l'élève :

Remarque :

.....
.....

Lieu et date :

Signature des représentants légaux

.....

Annexes : Bilan d'évaluation
Calendrier des auditions



Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Office fédéral de la culture

Département de la culture, des infrastructures
et des ressources humaines
Service des affaires culturelles



Calendrier des auditions :

Date	Lieu	Instruments
Lundi 22 avril	Ribaupierre	Piano
Mardi 23 avril	Ribaupierre	Piano Piano jazz
Samedi 27 avril	Conservatoire de Lausanne salle 023	Basson Clarinette Flûte à bec Flûte traversière Percussion Hautbois Cornet
Mercredi 1er mai	Ribaupierre	Violon Violon jazz
Jeudi 2 mai	Conservatoire de Lausanne studio 17	Violon Alto Contrebasse Violoncelle Guitare Harpe
Vendredi 3 mai	EJMA	Guitare électrique Guitare basse él. Batterie Chant jazz Chant classique